

Communiqué à propos du P. Michel Manguy

Communiqué à propos de la mise en examen du Père Michel Manguy

Chers frères et soeurs,

Vous avez appris avec stupéfaction et émotion la mise en examen du Père Michel Manguy.

Cette nouvelle est une grande épreuve. Nos pensées vont d'abord à toutes les personnes concernées et impliquées : celles qui ont porté plainte comme au Père Michel Manguy, qui a été déchargé de tout ministère le temps de l'instruction judiciaire et qui réside désormais hors du diocèse.

"La vérité vous rendra libres " dit Jésus à ses disciples. Le temps est maintenant celui de la justice, qui doit permettre de faire la vérité. Nous voulons redire ici toute notre confiance dans le travail de la justice. Soucieux de ne pas gêner son travail, nous éviterons tout commentaire.

Nous sommes engagés, avec toute l'Eglise de France, à faire de notre Eglise une "maison sûre". Cet engagement doit rester une priorité. Il est l'affaire de tous, comme le disait la Lettre des Évêques de France aux catholiques datée du 25 mars 2021. Pour cela nous souhaitons que la vérité s'éclaire.

Nous confions au Seigneur dans la prière cette situation douloureuse et nous d'intercédons pour toutes les personnes impliquées en demandant le secours de Dieu pour son Église."

Mgr Gosselin, le 8 avril 2022

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 - https://charente.catholique.fr/actualites/communique-a-propos-du-p-michel-manguy/